

Le règlement vu par les élèves



Arrivée au collège

Le collège est ouvert de 8h05 à 17h45. Je rentre par le portail blanc sans stationner dans la ruelle et je dois présenter mon carnet de liaison . En cas d'oubli du carnet, je demande un « pass journée » à la vie scolaire.



Ponctualité

Je veille à être à l'heure. Si je suis en retard : si le portail blanc est encore ouvert mais ma classe est déjà en cours, je passe prendre un billet de retard à la vie scolaire puis je vais en cours ; si le portail blanc est fermé, je sonne à la porte verte ,je vais à la vie scolaire et je demande un billet de retard puis je vais en cours. Attention, les retards entre les cours peuvent être punis, il faut se diriger rapidement vers sa salle de cours.



Assiduité

Je viens tous les jours au collège. Si je suis absent, j'ai une raison valable. Mes responsables légaux ont prévenu la vie scolaire le plus rapidement possible, ils remplissent le billet rose dans le carnet de liaison que je présente à mon retour en vie scolaire avant de retourner en cours.

EXII Régime de sortie

Mon régime de sortie est indiqué au dos de mon carnet, je dois le présenter pour sortir du collège. Si , je suis externe mon emploi du temps est vert : je sors après mon dernier cours du matin et mon dernier cours de l'après midi. Si je suis demi pensionnaire mon emploi du temps est jaune : je peux sortir après mon repas ou en cas d'absence d'un professeur si je n'ai plus cours si mes responsables légaux ont coché « autorisé », si mes responsables légaux ont coché « non autorisé », je ne peux pas sortir en cas d'absence d'un professeur .



Tenue et comportement

Le collège est un lieu de travail, de responsabilités et d'apprentissage du vivre ensemble. Ma tenue vestimentaire doit être adaptée au cadre scolaire. Dans mon sac, j'ai tout mon matériel de travail et j'évite d'apporter des objets précieux (ex : portable, argent...). A l'entrée du collège, j'éteins mon téléphone. Je dois faire preuve de respect à tout moment envers toutes les personnes de l'établissement. Les violences verbales, morales et physiques ne sont pas acceptables. Si j'ai un problème, j'en parle le plus vite possible à un adulte (parents, personnels de l'établissement), je ne cherche pas à régler mes comptes moi-même.



En permanence et en cours

Aux sonneries de 8h25, 10h35, 13h20 et 15h35, je me range dans le rang de ma classe dans le calme et j'attends mon professeur. Aux autres sonneries, je vais me ranger devant ma salle de cours dans le calme et sans perdre de temps dans les coursives. A l'invitation du professeur, j'entre dans la salle et j'attends le signal de celui-ci pour m'asseoir. Si un adulte rentre dans la salle pendant le cours, je dois me lever. Je reste sérieux et attentif durant tout le cours .Je regarde l'ENT et PRONOTE tous les soirs pour vérifier les devoirs à faire et mon emploi du temps. Si je n'ai pas fait mon travail scolaire, je peux être puni.



EPS, tenue et inaptitude

Je dois avoir une tenue spécifique pour La pratique sportive Si je suis inapte, je dois présenter un certificat médical à la vie scolaire puis à mon professeur d'EPS. Exceptionnellement, pour une séance, je peux avoir un mot de mes responsables légaux. Mon professeur d'EPS décidera si je peux suivre le cours ou aller en permanence.



Infirmierie

Si je ne me sens pas bien ou que je suis malade, je vais à l'infirmierie ou la vie scolaire en favorisant si possible les récréations. Je ne peux pas avoir de médicaments dans mon sac, je dois les donner à l'infirmière avec une ordonnance.



Demi-pension

Si je suis demi-pensionnaire, je vais me ranger à la demi-pension quand ma classe est appelée par la vie scolaire. Je dois présenter ma carte de restauration pour pouvoir déjeuner. Si j'ai oublié ma carte, je dois récupérer un « bon repas » auprès de l'intendance à la récréation du matin. Je peux être puni si j'oublie trop souvent ma carte. Si je dégrade ou perd ma carte, mes responsables légaux devront la racheter.

